

25/09/13

## Communiqué de presse

### **Le Copa-Cogeca salue la conclusion des négociations sur la réforme de la PAC suite à l'accord obtenu par les négociateurs européens sur les questions en suspens**

Le Copa-Cogeca a salué la conclusion des négociations sur la réforme de la Politique agricole commune (PAC) suite à un accord final sur les questions budgétaires en suspens obtenu la nuit dernière, lors du trilogue, par les négociateurs européens de la Commission européenne, du Conseil et du Parlement. Cela permettra aux agriculteurs et aux coopératives d'aller de l'avant avec leurs plans de production et d'investissement.

Le nouveau Président du Copa, Albert Jan Maat, a indiqué: « Nous avons tout mis en œuvre pour qu'un accord final soit conclu suite à l'accord de l'été dernier. Le paquet global de réforme constitue une amélioration significative par rapport à la proposition initiale. Il est plus réaliste et propose plus de solutions pratiques pour les agriculteurs dans plusieurs domaines. Il témoigne du bon fonctionnement du processus de co-décision avec le Parlement européen. Nous demandons aux Institutions européennes de veiller à ce que les négociations sur les règles d'application du paquet de réforme de la PAC ainsi que sur les accords de transition soient rapidement finalisées, à condition qu'elles débouchent sur des solutions pratiques et réalistes. Le cas échéant, nous soutiendrons l'introduction de la PAC en 2014, avec une phase de transition, et sa pleine application à partir de 2015 ».

Le Président de la Cogeca, Christian Pès, a également salué le fait que, pour la première fois, le rôle primordial joué par les coopératives agricoles ait été reconnu à sa juste valeur et que les organisations de producteurs soient renforcées. « Cela renforcera la position des agriculteurs dans la chaîne alimentaire et leur permettra de tirer un meilleur revenu du marché. Les récents rapports de la Commission européenne montrent que les organisations de producteurs telles que les coopératives peuvent aider les agriculteurs à obtenir de meilleurs prix pour leurs produits. Nous allons continuer à travailler sur les pratiques déloyales et abusives pour que la chaîne alimentaire soit plus équilibrée pour les agriculteurs et les coopératives » a-t-il déclaré.

L'accord doit maintenant être formellement adopté par la Comagri le 30 septembre et recevoir ensuite l'aval de tous les eurodéputés lors de la session plénière en novembre et du Conseil en décembre.

---

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

**Pekka Pesonen**

Secrétaire général

Tél.: +32 2 287 27 27

[Pekka.Pesonen@copa-cogeca.eu](mailto:Pekka.Pesonen@copa-cogeca.eu)

**Amanda Cheesley**

Press Officer

Tél. portable : + 32 474 840 836

[amanda.cheesley@copa-cogeca.eu](mailto:amanda.cheesley@copa-cogeca.eu)

---

**CDP(13)7170:1**

---

